

Résumé
L'opinion de la Chambre des députés roumaine, relatif
Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité
économique et social européen et au Comité des régions — initiative visant à promouvoir
l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants qui travaillent
COM(2017) 252

et

L'opinion de la Chambre des députés roumaine, relatif
Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'équilibre
entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants et abrogeant la directive
2010/18/UE du Conseil
COM(2017) 253

La Chambre des Députés salue l'avance dans le renforcement de la dimension sociale de l'UE, visé par le socle européen des droits sociaux et l'initiative spécialement consacrées à soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les parents et aidants qui travaillent et recommande, dans ce contexte, d'établir un cadre harmonisé de soutien, éventuellement à titre de recommandation, pour les parents ayant plusieurs enfants et doivent faire face à une situation socioéconomique difficile.

Souligne les problèmes de l'éducation comme un point essentiel en équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et souligne également des activités extrascolaires à caractère éducatif et attire l'attention sur l'objectif de développement des infrastructures dédiées à l'éducation d'un enfant.

La Chambre des députés attire l'attention sur l'importance de l'option d'un congé de paternité, déterminée non seulement par des facteurs économiques, mais aussi par des facteurs socioculturels.

Par ailleurs, il signale les difficultés supplémentaires que pourraient avoir les micro-entreprises ou les personnes exerçant la profession libérales en application de la directive et recommande la réglementation d'un espace élargi pour la négociation de ce type de situations.